

FICHE
PÉDAGOGIQUE

ALIMENT**TERRE**

FESTIVAL DE FILMS
DOCUMENTAIRES



© Isabelle Camps

MANGER C'EST PAS SORCIER

Un film d'Emmanuelle Sodji



Comité Français pour
la Solidarité Internationale

www.cfsi.asso.fr
www.festival-alimenterre.org
www.alimenterre.org

Avec le soutien de :



fondation
daniel & nina carasso
sous l'égide de la Fondation de France



En partenariat avec :



SOMMAIRE

| | |
|---|-----------|
| LE FILM : MANGER, C'EST PAS SORCIER ! | 2 |
| PRÉCISIONS SUR LE FILM | 4 |
| Le Togo : Informations générales | 4 |
| Situation agricole et alimentaire | 4 |
| La société civile | 5 |
| LA THÉMATIQUE | 6 |
| PRODUCTION, DISTRIBUTION, CONSOMMATION : QUEL CHOIX POUR RÉPONDRE AUX ENJEUX ALIMENTAIRES ? | 6 |
| L'agriculture familiale | 7 |
| PROMOUVOIR L'AGRICULTURE FAMILIALE DURABLE POUR UNE ALIMENTATION SAINE ET SUFFISANTE EN AFRIQUE DE L'OUEST | 8 |
| Au niveau de la production : développer l'agroécologie | 9 |
| Transformation et commercialisation : un enjeu de compétitivité | 10 |
| Consommation : changer le regard des consommateurs sur les produits locaux | 12 |
| POUR PRÉPARER LE DÉBAT | 13 |
| Profil d'intervenants potentiels | 13 |
| Questions d'entrée dans le débat | 13 |
| Comment agir ici ? | 13 |
| Outils d'animation | 14 |
| Bibliographie | 14 |

LE FILM : MANGER, C'EST PAS SORCIER !

SYNOPSIS

Emmanuelle Sodji / Oadel, Emmanuelle Sodji / 2015 / 34' / VF



Les paysans sont les premières victimes de la faim, pourtant ils détiennent l'une des clés de la souveraineté alimentaire. Au Togo et au Bénin, à contre-courant de l'exode rural, une nouvelle génération se bat pour proposer un autre modèle agricole. Entre savoir-faire et innovations, ils sont les gardiens d'une alimentation locale, saine et équilibrée pour tous. Un plaidoyer ensoleillé pour l'agroécologie et le consommer local. [Bande annonce](#)

Ce film est proposé en partenariat avec l'association togolaise Oadel, qui a participé à la production de ce film, et Élevages sans frontières.

NOTRE AVIS

Ce film aux couleurs chatoyantes part à la rencontre des passionnés de la terre. Il plonge au cœur des filières agricoles ouest-africaines, des centres de formation en agroécologie jusqu'à la BoBar, boutique-bar-restaurant de Lomé qui propose des produits locaux, en passant par les coopératives agricoles. Un film adapté aux jeunes, en particulier issus de lycées agricoles, mais aussi aux étudiants et au grand public.

LA RÉALISATRICE



Emmanuelle Sodji est journaliste-réalisatrice. Elle est correspondante pour France24 et TV5 au Togo et au Bénin, et collabore aussi avec Arte. Son travail, nourri de sa colère contre les préjugés véhiculés par les médias *mainstream*, montre une Afrique de la réussite, une Afrique qui bouge, actrice de son changement et qui développe des stratégies de lutte. Elle travaille aujourd'hui sur une suite de ce moyen-métrage en mettant en lumière le couple d'universitaires présenté dans *Manger, c'est pas sorcier !* qui l'a tant émue. Il représente pour elle la preuve qu'avec peu de moyens

mais beaucoup d'entraide, et la prise en compte de savoirs et savoir-faire oubliés, on peut lutter contre l'aridité des terres.

INTENTION ET CONTEXTE DE TOURNAGE

Ce film a été réalisé dans la lignée du travail de l'ONG togolaise Oadel (Organisation pour l'alimentation et le développement local), qui vise un changement des pratiques alimentaires

et la promotion des produits locaux. Bien plus qu'un film sur les actions de cette organisation, ce moyen-métrage illustre la situation alimentaire togolaise et réveille les consciences autour des alternatives en partant d'un constat : les togolais ne font pas confiance aux produits locaux. La réalisatrice a travaillé d'arrache-pied pour présenter ce film au festival ALIMENTERRE 2015 au Togo. Une vingtaine de projections y ont été organisées en présence des protagonistes pour débattre avec le public. Pour Emmanuelle Sodji, trop de gens ont tendance à oublier que l'on peut trouver des solutions à la malnutrition et au problème de la faim, c'est ainsi que le titre de ce film s'est imposé naturellement.

SCÉNARIO ET SÉQUENÇAGE

Insécurité alimentaire au Togo et au Bénin

00:00:00 à 00:09:50

Au nord-est du Togo et à l'ouest du Bénin, des organisations cherchent à mettre en place des programmes pour répondre au défi alimentaire de ces régions semi-arides. Les habitants témoignent de leurs difficultés, qu'ils analysent comme principalement financières. D'autres facteurs doivent pourtant être pris en compte : le dérèglement climatique qui rend l'approvisionnement en eau aléatoire ; un accès limité à l'éducation qui ne permet pas aux habitants d'adapter leurs techniques de production. Pour les organisations d'appui, les habitants ont le pouvoir de changer leur situation en retrouvant leur souveraineté alimentaire.

La nouvelle génération rurale

00:09:50 à 00:22:36

À contre-courant de l'exode rural, le couple Bawiena est revenu s'installer à la campagne pour montrer aux jeunes qu'on peut vivre de la terre et être heureux. Ils ont créé un centre de formation en agroécologie et transformé en quelques années un no man's land en terres fertiles. Étudiants et anciens étudiants témoignent d'un optimisme face à l'avenir.

Développer l'aval des filières

00:22:36 à 00:34:00

Pour répondre au défi de la transformation et de la commercialisation des produits locaux, des agriculteurs se sont constitués en Entreprises de services et organisations de producteurs (Esop), une forme de SARL dans laquelle les organisations de producteurs prennent part au capital et à la gouvernance. À Lomé, une boutique bar-restaurant a ouvert pour faire la promotion des produits locaux mais aussi conserver la mémoire des recettes traditionnelles. La consommation de produits importés reste importante, un fléau pour la sécurité alimentaire si les pouvoirs publics ne soutiennent pas l'agriculture paysanne locale.

PROTAGONISTES

- Aubin Waibena - Chargé de programme à l'Oadel au Togo ;
- Séda et Tiyeda Bawiena - Fondatrice et fondateur du Centre international de développement agropastoral (Cidap) ;
- Patrick Bayamna - Formateur rural, spécialisé en production végétale et environnement ;
- Takara Alawi - Entrepreneur agricole ;

- Dekena Koutina - Formateur au Centre d'accueil et de formation active et permanente (Cafap) ;
- Modeste Nestor - Responsable du Cafap ;
- Komi Abitor - Directeur général ETD (Entreprises, Territoires et Développement) ;
- Tata Amétoényénu - Coordinateur de programmes et fondateur de l'Oadel Togo ;

MOTS-CLÉS

Agroécologie / sous-nutrition / exode rural / souveraineté alimentaire / formation agricole / savoirs traditionnels / consommer local / coopératives agricoles / climat

PRÉCISIONS SUR LE FILM

Le Togo

Informations générales

Superficie : 56 785 km²

Nombre d'habitants¹ : 7,1 millions, dont 60 % de jeunes de moins de 20 ans

Indice de développement humain² (2014) : 0,484 (162^{ème})

PIB par habitant³ (2014) : 1345,9 USD

Jusqu'au milieu des années 2000, le Togo connaît des régimes politiques répressifs qui lui font perdre le soutien de la communauté internationale. Cette situation a considérablement dégradé les conditions de vie de la population. À partir de l'année 2007, qui marque le retour d'une certaine pluralité politique, le Togo entreprend une politique de développement économique pour réduire les inégalités. Avec la convention de Cotonou, le Togo dispose d'un accès privilégié aux marchés de l'Union européenne et de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA). La réduction de la pauvreté reste pourtant marginale : de 59 % en 2011, le taux de pauvreté est passé à 55 % en 2015⁴, bien loin encore des objectifs de développement du millénaire (16 %⁵ pour 2015).

Situation agricole et alimentaire

Selon le département statistique togolais, 48,2 %⁶ des ménages ont des difficultés à subvenir à leurs besoins alimentaires. En zone rurale, le taux de ménages vivant sous le seuil de pauvreté monte à 69 %. La non-maîtrise de l'eau rend l'agriculture fortement dépendante des pluies, mais celles-ci se font de plus en plus fluctuantes. Les infrastructures sont encore peu développées en milieu rural (routes, lieux de stockage, unités de transformation), ce qui conduit à des pertes postproduction pouvant atteindre 40 % de la matière première récoltée. Sur les marchés, les produits sont mis en vente dans des conditions défavorables pour les paysans, surtout lorsqu'il s'agit de matière brute car ce sont alors les transformateurs et les commerçants qui captent toute la valeur ajoutée. La question de la maîtrise de la

¹ Selon la Banque mondiale www.worldbank.org/en/country/togo

² Selon le PNUD <http://hdr.undp.org/fr/countries/profiles/TGO>

³ Selon le PNUD, exprimé en parité de pouvoir d'achat <http://hdr.undp.org/fr/countries/profiles/TGO>

⁴ www.banquemondiale.org/fr/country/togo/overview

⁵ www.rofaf.org/actualites/programme-de-developpement-pour-lapres-2015/les-objectifs-du-millenaire-pour-le-developpement-omd/2640-lien-omd-agenda-post-2015

⁶ www.stat-togo.org/nada/index.php/catalog/20

transformation et de la commercialisation par les paysans est alors fondamentale (soit en les réalisant eux-mêmes au sein de leurs Organisations Paysannes, soit en se structurant de façon à être en position de force pour négocier des contrats qui leur soient avantageux). Par ailleurs, l'accès aux terres fertiles est de plus en plus difficile, tant elles sont convoitées par les investisseurs étrangers et la population croissante, en dépit d'une forte dégradation des sols⁷. Les femmes et les jeunes sont les plus vulnérables, limités dans leur accès à la terre mais aussi à l'éducation et au crédit.

L'agriculture reste malgré tout le secteur moteur de l'économie. Elle contribue pour 37 % au PIB et emploie 70 % de la population active. Le Togo bénéficie de cultures vivrières diversifiées : céréales (maïs, sorgho, mil et riz), tubercules (igname, manioc et patate douce), légumineuses (niébé, arachide, pois voandzou, soja). Cependant, la population préfère consommer des produits importés, de moindre qualité mais moins chers, omniprésents sur les marchés⁸. Dans l'objectif de contrer cette dépendance aux importations, il est alors nécessaire d'un côté de sensibiliser la population et d'un autre côté de convaincre les décideurs politiques de l'intérêt de soutenir une agriculture familiale durable et le « consommer local ». Mais ce n'est pas chose facile car ils ont de manière générale une vision assez négative de ce système de production. C'est notamment le travail de l'association Oadel qui mène à la fois des activités de plaidoyer et des activités éducatives et pédagogiques. Pour relancer le secteur agricole et atteindre ses objectifs de réduction de l'insécurité alimentaire, le Togo a mis en place un Programme national d'investissement agricole et de sécurité alimentaire (PNIASA)⁹. Ses principales activités sont la promotion des filières végétales, animales et halieutiques, la recherche agronomique et le conseil agricole. À cela s'ajoute la mise en place d'un système d'alerte précoce sur la sécurité alimentaire, de stocks de sécurité et d'une amélioration des contrôles qualité de l'eau et des aliments.

La société civile

Le Togo jouit d'une société civile active dans la défense de ses droits et porteuse d'un dialogue avec les pouvoirs publics. Ses acteurs sont variés : syndicats, organisations de producteurs, mutuelles de santé, ONG, associations d'économie solidaire et autres. Le film donne à voir la diversité des acteurs qui agissent dans le domaine de la sécurité alimentaire.

L'Oadel est une association Loi 1901, reconnue ONG, créée en 2002. Aujourd'hui, le cœur de son activité est de faire en sorte que la population togolaise se nourrisse des produits locaux. Elle travaille principalement auprès des consommateurs, pour changer leur perception des produits locaux. Elle commercialise des produits locaux et apporte un appui aux unités de transformation dans leur démarche qualité (bonnes pratiques d'hygiène et de conditionnement, circuits de distribution). Depuis, l'Oadel a ouvert une boutique bar-restaurant à Lomé¹⁰, qui remet au goût du jour les traditions culinaires togolaises à partir de produits locaux.

Les Entreprises de services et organisations de producteurs (Esop) sont une façon innovante de mieux répartir la valeur ajoutée entre production, transformation et commercialisation. Ces sortes de SARL cherchent à concilier rentabilité économique et bien commun. Elles offrent à la fois des services efficaces aux producteurs et des produits

⁷ ACC Togo, Analyse contextuelle commune Togo, octobre 2015

⁸ Oadel

⁹ http://faolex.fao.org/cgi-bin/faolex.exe?rec_id=144921&database=faolex&search_type=link&table=result&lang=eng&format_name=@ERALL

¹⁰ www.alimenterre.org/ressource/sensibilisation-urbains-a-consommation-locale-boutique-bar-restaurant

transformés compétitifs aux consommateurs. Elles associent les producteurs dans leur gouvernance. 19 Esop existent au Togo et au Bénin¹¹.

Le Cidap¹² est un centre de formation des jeunes à l'agriculture durable. Grâce à sa production, à la mise en place d'une banque de semences et d'une unité de transformation, le centre tend vers l'autonomie. Il reçoit désormais le soutien des autorités togolaises et du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud).

LA THÉMATIQUE

Comment relever le défi de combattre la faim, rémunérer dignement les paysans tout en préservant l'environnement ?

PRODUCTION, DISTRIBUTION, CONSOMMATION : QUEL CHOIX POUR RÉPONDRE AUX ENJEUX ALIMENTAIRES ?

A chacune des étapes de production, distribution et consommation, différents acteurs, agricoles et non agricoles interagissent. La mise en relation de ces acteurs peut être un point de départ dans la compréhension du système alimentaire actuel. On entend par système alimentaire la « *façon dont les hommes s'organisent pour produire, distribuer et consommer leur nourriture* »¹³. Le modèle agro-industriel est aujourd'hui dominant. Il regroupe l'ensemble de toutes les entreprises industrielles ayant un lien avec l'agriculture. Il comprend le secteur agroalimentaire, d'un côté la production agricole (animale et végétale), et d'un autre côté l'industrie agroalimentaire, qui en amont de la production, fournit les intrants (semences, produits phytosanitaires et vétérinaires, engrais, etc.), et gère, en aval, l'ensemble des activités de transformation des aliments. L'agro-industrie inclut aussi des secteurs non alimentaires ayant recours à des matières premières provenant du secteur agricole (bois, papier, caoutchouc, textile, cuir, etc.). L'industrie agroalimentaire réunit plusieurs grandes familles : industrie laitière, industrie de la viande, industrie sucrière, fabrication de produits alimentaires élaborés (fruits, légumes, plats cuisinés), produits à base de céréales (pain et pâtisserie industrielles, biscuits, aliments pour animaux domestiques ou d'élevage), etc.

Ce mode d'organisation a été encouragé pendant la période de modernisation agricole, afin de produire, distribuer et agir sur la consommation de notre nourriture. Il ne s'agit en aucun cas d'un modèle unique. Il existe, en son sein, une diversité de sous-modèles coexistant au niveau de la production (agriculture industrielle, agriculture familiale), de la distribution (grande distribution, vente groupée au travers des coopératives de producteurs, marchés conventionnels et paysans, circuits courts, etc.) et de la consommation (consommation de masse, autoconsommation, « consommer local », etc.).

Ce système agricole et alimentaire mondialisé, est fondé sur une production de masse standardisée et tend à se renforcer, y compris dans les pays les plus pauvres. Les entreprises multinationales, avec le concours des accords de libre-échange, contrôlent ce système. Il en résulte une exclusion croissante des paysans les plus vulnérables qui ont de plus en plus de difficultés à accéder à des ressources naturelles telles que la terre et mettent en marché leurs productions dans des conditions le plus souvent défavorables, qui ne permettent pas une juste rémunération de leur travail. Par ailleurs ce modèle agricole est fondé sur la

¹¹ Voir la partie thématique, encadré « Les Esop »

¹² http://cidaptogo.org/index.php?option=com_content&view=article&id=3%3Acidap-centre-international-pour-le-developpement-agro-pastoral&catid=1%3Afocus&Itemid=33

¹³ Louis Malassis, *Nourrir les hommes*, Dominos-Flammarion, 1994

monoculture et un usage intensif d'intrants chimiques qui contribuent à la dégradation de l'environnement, notamment des sols qui sont à la base de toute la chaîne biologique.

Le modèle industriel, pourtant promu à ses débuts comme solution face à l'insécurité alimentaire au niveau international, montre aujourd'hui ses limites. Encore près de 800 millions de personnes souffrent de la faim, majoritairement des petits producteurs agricoles des pays en développement. Ce système ne répond ni aux défis de réduction de la pauvreté, de réduction de la faim ni à celui de la préservation de l'environnement.

Pour répondre à ces enjeux, la façon dont les hommes produisent, transforment, distribuent et consomment leur nourriture doit être plus durable. Une solution est la « reterritorialisation du système alimentaire », c'est-à-dire redonner la priorité à une production locale issue de l'agriculture paysanne familiale, si possible agroécologique.

« Local » et « territorial » ?

Ces mots sont entendus au sens large, allant d'une collectivité territoriale à un pays et un ensemble de pays en fonction des besoins alimentaires à satisfaire. Dans les systèmes agricoles et alimentaires territorialisés, fondés sur la consommation de produits locaux issus de l'agriculture familiale et transformés sur place, les échanges mondiaux restent utiles mais ne sont pas prioritaires.

L'agriculture familiale

L'agriculture paysanne familiale « se caractérise par le lien organique entre l'unité de production et la famille exploitante, par opposition à l'agriculture entrepreneuriale dont le capital appartient à des acteurs déconnectés de l'activité productive¹⁴ ». Elle produit plus de 70 % des aliments consommés dans le monde¹⁵ en utilisant 30 % des ressources agricoles (terre, eau, outils, crédits, etc.) alors que le ratio est exactement l'inverse pour l'agriculture industrielle¹⁶. Elle est, de façon majoritaire à l'échelle de la planète, réalisée sur de petites (voire très petites) surfaces, puisque sur les 500 millions d'exploitations familiales mondiales, 95 % font moins de cinq hectares. Néanmoins elle est le premier fournisseur d'emploi dans le monde en regroupant 40 % des actifs soit plus de 2,6 milliards d'agriculteurs familiaux¹⁷. Ce type d'agriculture est mieux à même que le modèle industriel¹⁸, de relever trois grands défis globaux : nourrir les hommes, préserver l'environnement et lutter contre la pauvreté¹⁹.

- **Nourrir les hommes** : c'est-à-dire produire, en quantité suffisante, une alimentation saine destinée à la consommation humaine. Les petites exploitations familiales sont souvent plus productives et durables par unité de terre et d'énergie consommée. Une plus grande intensification de la production dans ces petites exploitations est possible, d'importantes marges de progression des rendements existent.
- **Préserver l'environnement** : c'est-à-dire protéger les écosystèmes et les ressources naturelles. Les liens étroits avec le milieu et la notion de patrimoine à transmettre à ses descendants incitent les agriculteurs familiaux à gérer de façon optimale les ressources du milieu exploité.

¹⁴ Alternatives économiques n°338 bis. Septembre 2014, p.4

www.alimenterre.org/sites/www.cfsi.asso.fr/files/alter-eco-2014-ouverture.pdf

¹⁵ Ibid.

¹⁶ www.etcgroup.org/sites/www.etcgroup.org/files/Food%20Poster_Design-Sept042013.pdf

¹⁷ AFD, 2014 Année de l'agriculture familiale.

www.afd.fr/webdav/site/afd/shared/PRESSE/Evenements/2014%20annee%20de%20l'agriculture/DP%20AFD%20salon%20agri%20-%20maj%2019%2002%202014.pdf

¹⁸ www.alimenterre.org/sites/www.cfsi.asso.fr/files/alter-eco-2014-ouverture.pdf

¹⁹ Les défis de l'agriculture familiale. Suds en ligne, IRD, www.suds-en-ligne.ird.fr/agriculture/wp-content/uploads/sites/2/Texte-int%C3%A9gral-en-PDF.pdf

- **Lutter contre la pauvreté** : c'est-à-dire créer des revenus et de l'emploi en milieu rural (et donc limiter la pauvreté et l'exode rural). L'agriculture familiale est génératrice de capital pour les familles. En matière de lutte contre la pauvreté, la croissance de l'agriculture est en moyenne deux fois plus efficace que celle des autres secteurs, comme l'a indiqué la Banque mondiale dans son [rapport de 2008](#). Elle permet de réduire la pauvreté aussi bien directement, par l'augmentation des revenus des agriculteurs, qu'indirectement, grâce aux emplois créés dans le secteur agricole ou dans les filières annexes. Les Nations unies soulignent que « 500 millions de petites exploitations agricoles fournissent jusqu'à 80 % de la nourriture consommée dans les pays en développement. Investir dans ces exploitations constitue donc un moyen considérable d'améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition des plus pauvres [...]»²⁰.

Les systèmes agricoles et alimentaires territorialisés sont encore la règle dans nombre de pays en développement. Mais ils sont en danger en raison de l'influence croissante des multinationales sur les politiques publiques et d'une vision dominante parmi les responsables politiques, faisant de l'agriculture familiale une survivance du passé et de l'agriculture industrielle un modèle d'avenir. Or ces systèmes territorialisés sont dynamiques et innovants à condition d'être soutenus. Dans ce cas, ils accroissent et diversifient la production, développent la transformation locale tout en améliorant la qualité des produits. Ils augmentent les revenus des paysans tout en satisfaisant les besoins des consommateurs et en réduisant les impacts négatifs sur l'environnement.

PROMOUVOIR L'AGRICULTURE FAMILIALE DURABLE POUR UNE ALIMENTATION Saine ET SUFFISANTE EN AFRIQUE DE L'OUEST

L'agriculture est un secteur d'activité central en Afrique de l'Ouest et reste la plus grande source de revenus dans la région. Pour rappel, elle contribue pour 37 % au PIB et emploie 70 % de la population active. Le modèle de l'agriculture familiale est dominant et est en pleine transformation, notamment grâce à des stratégies d'adaptation, d'innovation et de diversification des productions. L'objectif : être plus compétitif face aux importations et inciter les politiques nationales à soutenir le développement de l'agriculture familiale. En Afrique de l'Ouest, 60 % de la population vit en milieu rural. Un tiers de ces personnes est régulièrement en situation d'insécurité alimentaire. Pourtant 75 % de l'alimentation des habitants des capitales ouest-africaines provient de l'agriculture locale, essentiellement de type familial²¹. Mais les prix ne sont pas rémunérateurs pour les paysans. Et la dépendance aux importations n'arrange rien. Ces produits venant par exemple d'Asie pour le riz ou d'Europe pour la poudre de lait, le blé, l'huile..., sont vendus à très bas prix sur les marchés locaux. Voilà qui accentue la très faible rémunération des paysans dont les prix ne peuvent concurrencer ceux des importations.

L'urbanisation et la croissance démographique font des marchés urbains des marchés à reconquérir pour les paysans locaux. En effet la demande dans les villes évolue, et les paysans locaux doivent pouvoir redevenir les vrais fournisseurs de ces marchés tout en s'assurant d'une rémunération digne. Un autre défi est aussi celui de la diversification de la production et de la régularité de l'approvisionnement. Pour ce faire, il convient d'améliorer les intrants (semences paysannes, engrais organiques, pratiques agroécologiques) et le stockage pour ne pas être obligé de brader la production. Pour que les produits de l'agriculture familiale accèdent aux marchés urbains, il faut aussi que les paysans puissent y être mieux connectés : cela suppose des efforts en termes de qualité, transformation et conditionnement (adaptation

²⁰ ONU, Objectif 2 : Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable. www.un.org/sustainabledevelopment/fr/hunger/

²¹ *Nourrir les villes, défi de l'agriculture familiale*, CFSI, Fondation de France, Roppa, octobre 2014, p.9

aux besoins des ménages urbains), d'infrastructures (routes), de circulation de l'information (sur la demande, les acteurs et réseaux de distribution, etc.). Il est donc nécessaire de défendre un développement rural qui permette à l'agriculture locale de répondre à la demande alimentaire sans dépendre des marchés globalisés. Ce développement et ces transformations supposent d'agir sur trois tableaux de manière simultanée : amélioration de la production, valorisation des produits par la transformation et une meilleure commercialisation, et enfin consommation.

Au niveau de la production : développer l'agroécologie

Face à la dépendance accrue aux produits d'importation à faible coût (le riz asiatique par exemple), à l'endettement des paysans dû aux coûts de production, aux changements climatiques, au mauvais état des sols (à cause de la monoculture intensive), ou encore à la pression foncière, l'agroécologie apparaît en Afrique de l'Ouest comme une voie d'avenir. Plus résiliente que l'agriculture conventionnelle et industrielle, elle est une solution pour renforcer la sécurité alimentaire de la région.

Moins de coûts liés à la production

Requérant moins d'intrants chimiques (voire permettant de s'en passer), ne dépendant pas des grandes entreprises semencières et se caractérisant par une adaptation au milieu dans lequel elles sont implantées, les productions agroécologiques limitent l'endettement des paysans et l'appauvrissement des sols. C'est, de plus, une agriculture intensive durable qui s'adapte parfaitement aux petites parcelles qui caractérisent l'agriculture familiale, modèle dominant en Afrique de l'Ouest. La pratique de ce type d'agriculture tend donc à revaloriser l'identité paysanne, la connaissance des terres et des territoires, et favorise l'autonomie des exploitations familiales.

Revalorisation des savoirs et savoir-faire

Le développement de l'agroécologie au sein des exploitations familiales encourage la revalorisation des savoirs paysans liés aux cycles naturels et biologiques (associations de cultures, engrais organiques, etc.). En mettant en place des pratiques plus respectueuses de l'environnement et plus viables à long terme, elle limite l'appauvrissement des sols, l'usage déraisonné des ressources hydriques, etc. Cela aboutit à une revalorisation du métier de paysan, qui limite l'exode rural et le chômage des jeunes (celui-ci dépasse la barre des 30 % en Afrique de l'Ouest²²).

Adaptabilité

Les changements climatiques entraînent, dans la région ouest africaine, stress hydrique (la demande en eau dépasse les ressources disponibles), désertification des zones de production et conditions de culture plus difficiles. Cependant, contrairement aux idées reçues, l'agroécologie montre qu'il est possible de produire une diversité de cultures malgré des conditions parfois extrêmes. Contrairement à l'utilisation renforcée d'intrants chimiques ou d'OGM pour tenter de pallier les effets des dérèglements climatiques (épidémies, ravageurs, etc.), les techniques agroécologiques font leurs preuves, à moindre coût et avec moins de conséquences environnementales et sanitaires.

²² « Le chômage des jeunes, une "menace pour la stabilité" de l'Afrique », janvier 2014
www.jeuneafrique.com/depeches/23717/politique/le-chomage-des-jeunes-une-menace-pour-la-stabilite-de-lafrique/

Qualité de production

Il existe une forte dépendance aux produits importés en Afrique de l'Ouest. Ces denrées sont produites par une agriculture étrangère fortement subventionnée qui, par des productions à bas coût (main d'œuvre et qualité réduite), exporte dans ces pays où la demande alimentaire est forte. Produire autrement, par l'agroécologie permet de garantir un produit local et des aliments sains, sans perturbateurs endocriniens, produits toxiques ou cancérigènes pour les producteurs comme pour les consommateurs. C'est aussi participer à l'autosuffisance alimentaire de la région.

Politiques agricoles et relocalisation

Si l'agriculture familiale durable, en s'organisant et en innovant comme elle n'a cessé de le faire tout au long de son histoire, peut participer à la réduction de la pauvreté et à l'accomplissement du droit à l'alimentation, elle a besoin qu'existe une réelle volonté politique pour résoudre les principaux points d'achoppement : l'accès aux ressources et aux financements, la qualité de la production, la création de valeur ajoutée, l'accès dans de bonnes conditions aux marchés nationaux et l'organisation des acteurs économiques. Ces politiques agricoles nationales ou régionales doivent être fortes et cohérentes afin d'encourager la transition agroécologique et renforcer la souveraineté alimentaire nationale. De plus, l'agroécologie peut se pratiquer de manière intensive sur de petites surfaces, avec une haute rentabilité, pour une production de qualité. Une des caractéristiques centrales de l'agriculture familiale est l'autoconsommation et la vente sur les marchés locaux de denrées vivrières. Ainsi promouvoir une agriculture familiale agroécologique et donc durable, c'est vouloir assurer l'autosuffisance alimentaire et la sécurité alimentaire des populations. Malgré cela, les politiques publiques de soutien à une agriculture agroécologique restent encore limitées au XXI^e siècle et les marchés ouverts dans ce sens ne sont pas toujours incitatifs pour les paysans.

Quelques précisions

L'autosuffisance alimentaire se définit comme la capacité d'un pays à subvenir à ses propres besoins alimentaires au travers de sa production agricole nationale. Ce concept est en opposition directe avec celui de la dépendance alimentaire, qui est généralement mesurée à travers le volume d'importations et d'aides alimentaires reçues.

La sécurité alimentaire est réalisée lorsque « toutes les personnes, en tout temps, ont économiquement, socialement et physiquement accès à une alimentation suffisante, sûre et nutritive qui satisfait leurs besoins nutritionnels pour leur permettre de mener une vie active et saine » (FAO).

La souveraineté alimentaire est définie comme « le droit qu'ont les peuples à définir leurs propres politiques agricoles et alimentaires sans dumping vers les autres pays » (Via Campesina).²³

Transformation et commercialisation : un enjeu de compétitivité

Faciliter l'accès aux marchés des produits issus de l'agriculture familiale durable, et les rendre plus « compétitifs » face aux produits agro-industriels et/ou importés passe par la transformation de la production, l'organisation des filières et un accès facilité au financement.

²³ http://fsg.afre.msu.edu/promisam_2/Message%20Cles%20Definition2.pdf

Créer de la valeur ajoutée

Forts d'une population rurale paysanne encore nombreuse, les pays du Sud ont un réel potentiel de production. Mais cette dernière gagnerait à être valorisée. Augmenter la valeur d'un produit, notamment via la transformation, c'est augmenter sa capacité à créer des revenus. C'est aussi mieux répondre à la demande, car les modes de consommation ont évolué. Les urbains demandent désormais des produits transformés, bien conditionnés, faciles d'utilisation et rapides à cuisiner. Les petites unités de transformation implantées en zones rurales, souvent gérées par des femmes, ont maintes fois prouvé leur efficacité lorsqu'elles parviennent à s'organiser pour investir collectivement. Cependant, ces activités manquent encore de reconnaissance et d'accompagnement de la part des pouvoirs publics.

« Nous devons cesser de mettre en marché de la matière brute et laisser que la valeur ajoutée soit presque entièrement captée par d'autres. » Un dirigeant d'organisation paysanne sénégalaise.

Organiser les acteurs économiques

Pour que leur production soit compétitive face aux produits issus de l'agriculture industrielle, les acteurs des filières agricoles familiales (producteurs, transformateurs, commerçants) doivent s'organiser. Il s'agit de construire une relation de confiance entre eux pour assurer un partage équitable de la valeur ajoutée des produits, et une bonne information sur l'offre et la demande. Cela repose sur la concertation au sein des filières, qui doit renforcer les organisations représentatives de chacun des acteurs, voire permettre de créer des interprofessions. Celles-ci sont ensuite utiles pour mutualiser certains services (achats d'intrants, ventes groupées), ainsi que pour construire des argumentaires de plaidoyer afin de peser auprès des pouvoirs publics.

L'accès au financement

Le potentiel productif de l'agriculture familiale est fortement dépendant de la capacité d'accéder au financement. Le système bancaire traditionnel exclut aux paysans. La microfinance, qui a ouvert ses portes aux acteurs ruraux de l'artisanat et du petit commerce, peine à financer l'agriculture compte tenu des risques élevés (climatique, sanitaire, économique). Elle n'est pas non plus adaptée aux investissements long terme. Les organisations de producteurs peuvent parfois assurer ce rôle bien qu'elles ne soient pas toujours formées à la gestion du crédit. Quelques pistes, en partenariat avec des établissements financiers, ont été étudiées : **le crédit-stockage** (ou warrantage) qui permet aux producteurs de stocker leur production comme garantie pour obtenir un prêt ; **l'épargne solidaire** qui est mise en place par des structures venant en fonds de garantie pour les investissements des organisations de producteurs ; ou encore **la contractualisation tripartite** entre une organisation de producteurs, une entreprise de transformation et une institution de microfinance qui permet aux producteurs de bénéficier d'un crédit pour une production donnée qu'ils s'engagent à vendre à l'entreprise.

Focus sur les Entreprises de services et organisations de producteurs (Esop)

Les Esop sont des structures juridiques associant des groupements de producteurs et des unités de transformation et valorisation des produits. Leur but est de promouvoir l'agriculture familiale et de favoriser l'accès durable aux marchés aux petits producteurs. À travers la signature d'un contrat, une Esop s'engage à acheter la production des producteurs à un prix négocié en amont et à fournir des services variés (intrants à crédit, triage, marketing, conseil) ; les producteurs livrent leurs surplus de production (non

destiné à l'autoconsommation) et prennent part à la gouvernance de l'Esop. Une Esop offre à la fois des services efficaces aux producteurs et des produits transformés compétitifs aux consommateurs. La viabilité du système repose sur la performance de chaque acteur de la chaîne, sur des transactions contractuelles, régulières et équitables, sur le respect des engagements et sur des modes de gouvernance participative.

Consommation : changer le regard des consommateurs sur les produits locaux

Une étude de 2011²⁴ montre que les marchés urbains d'Afrique de l'Ouest, portés par la croissance démographique, offrent désormais plus de débouchés que les marchés d'exportation. Cependant, les populations des pays du Sud sont habituées à consommer des produits importés, moins chers et mieux conditionnés que les produits locaux. Plusieurs pistes d'action sont à envisager :

- l'éducation à la consommation est un élément essentiel pour redonner confiance aux consommateurs locaux, à l'instar des actions de l'Oadel au Togo²⁵ ;
- l'amélioration des emballages, pour assurer la bonne conservation des aliments et concurrencer le packaging des produits importés ;
- le renforcement des circuits courts, qui réduisent le nombre d'intermédiaires et donc majorent la rémunération des producteurs tout en minimisant le prix pour les consommateurs, tandis que le lien direct entre paysan et consommateur facilite une relation de confiance ;
- la garantie de la qualité des produits par la mise en place de marques collectives, de dispositifs de traçabilité (connaître l'origine du produit) ou de processus de certification. Ce dernier élément est encore relativement absent des marchés des pays du Sud car cela coûte trop cher. Au Bénin, l'ONG Hortitechs a mis en place un système de certification biologique participative²⁶, assurée par des collectifs regroupant des producteurs, des consommateurs et quelques personnes ressources.
- des politiques volontaristes de promotion des produits issus de l'agriculture familiale durable : dans les cantines scolaires, les institutions, et tous types de lieux publics... pour lutter contre la malnutrition et pour un équilibre alimentaire. Mais aussi des politiques commerciales pour protéger l'agriculture nationale contre les importations, des politiques d'investissement agricole, des politiques fiscales pour l'exonération des entreprises de type Esop (voir page 4) par exemple, etc.

²⁴ AFD, Cirad, Fida, *Les cultures vivrières en Afrique de l'Ouest et du Centre : Éléments d'analyse et proposition pour l'action*, mai 2011

²⁵ www.oadel.org/?page_id=54

²⁶ www.alimenterre.org/ressource/paniers-paysans-et-certification-participative-0

POUR PRÉPARER LE DÉBAT

Profil d'intervenants potentiels

- Agronomes, économistes ;
- Représentants d'entreprises agroalimentaires ;
- Représentants d'ONG ou d'associations travaillant sur des projets de renforcement de filières ;
- Acteurs de l'économie sociale et solidaire ;
- Représentants du CIDR ;
- Représentants de syndicats agricoles ;
- Représentants de chambres d'agriculture ;
- Représentants de l'association Entreprises, territoires et Développement (ETD) ;
- Agriculteurs impliqués dans une démarche de circuits courts ;
- Membres de coopératives locales ;
- Membres de l'association Fermes du Monde ;
- Représentants de syndicats agricoles ;
- Membres d'association de solidarité internationale ;
- Acteurs institutionnels tels que les parcs naturels régionaux, les communautés de communes ;
- Membres des Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural (CIVAM) ;
- Groupes d'acteurs mettant en place des systèmes alimentaires territorialisés ;
- Acteurs de la formation agricole (lycées, CFPPA, ...) ;

Questions d'entrée dans le débat

- Quelle politique publique pour soutenir les initiatives de la société civile qui valorisent l'agriculture familiale ?
- Quelle place pour l'agriculture familiale dans notre système ?
- Est-ce que le développement de l'agriculture paysanne/familiale et le libre-échange sont compatibles ?
- Quels liens entre les agricultures familiales d'ici et d'ailleurs sans passer par les réseaux classiques du commerce mondial ?
- La formation est-elle la clé d'une transition agricole et alimentaire ?
- La revalorisation de l'image des agricultures familiales est-elle une donnée importante de leurs évolutions ?

Comment agir ici ?

- Consommer local pour soutenir les coopératives, groupements de producteurs, AMAP ;
- S'engager dans des associations de soutien aux circuits courts ;
- Sensibiliser autour de nous ;

- Signer des pétitions ;
- Accompagner les jeunes dans la transition par le biais de formations ;

Outils d'animation

- **Jeu** : Navatane²⁷, SOS Faim Belgique ;
- **Jeu** : Jeu du panier, GRET/CEPADAS ;
- **Jeu** : Jeu de l'Agriculture en Afrique et en Europe²⁸, AVSF/ENESAD ;
- **Jeu** : Jeu du Commerce mondial²⁹, Kurioz ;
- **Jeu** : Commerce Alimentaire³⁰, CCFD-Terre solidaires ;
- **Jeu** : Jeu pommique³¹ ;
- **Animation** : Photo langage sur les agricultures paysannes ;
- **Animation** : « Avec le commerce équitable, agissons sur le champ ! »³²
- **Kit pédagogique** : « Nourrir le monde »³³, CFSI et Réseau d'Education au Développement (RED) ;

Bibliographie

- CFSI, Fondation de France, Roppa, Nourrir les villes, défi de l'agriculture familiale, octobre 2014. En ligne : www.alimenterre.org/ressource/nourrir-villes-defi-laagriculture-familiale
- Claire Lamine, « « Changer de système » : une analyse des transitions vers l'agriculture biologique à l'échelle des systèmes agri-alimentaires territoriaux », Terrains & travaux 2012/1 (n° 20), p. 139-156.
En ligne : www.cairn.info/revue-terrains-et-travaux-2012-1-page-139.htm
- Commission Agriculture et Alimentation, Répondre aux défis du XXIe siècle avec l'agro-écologie : Pourquoi et comment ?, dans Les notes de la C2A, Numéro 10, janvier 2013.
En ligne : www.alimenterre.org/ressource/repondre-aux-defis-xxie-siecle-l%E2%80%99agro-ecologie-pourquoi-et-comment
- DE SCHUTTER Olivier, Le droit à l'alimentation, facteur de changement. Dernier rapport soumis au 25ème Session du Conseil des droits de l'homme de l'ONU, 2014.
En ligne : www.srfood.org/images/stories/pdf/officialreports/20140310_finalreport_fr.pdf
- Former les jeunes ruraux pour développer les agricultures familiales, dans Les notes de la C2A, Numéro 19, septembre 2014.
En ligne : www.coordinationsud.org/wp-content/uploads/Notes-C2A-N191.pdf
- Inter-réseaux Développement rural, Jeunes ruraux en Afrique de l'Ouest : Quelles réalités et quelles perspectives ? dans Bulletin de synthèse souveraineté alimentaire, n°17, septembre 2015.
En ligne : www.inter-reseaux.org/IMG/pdf/bds_no17_jeunes.pdf
- Jean-Louis Rastoin, Gérard Ghersi, Le système alimentaire mondial, Versailles Cedex, Editions Quæ, « Synthèses », 2010, 584 pages. [Ouvrage]

²⁷ www.alimenterre.org/ressource/navatane-jeu-defense-droit-a-souverainete-alimentaire

²⁸ www.alimenterre.org/ressource/jeu-laagriculture-afrique-et-europe

²⁹ www.alimenterre.org/ressource/jeu-commerce-mondial

³⁰ www.alimenterre.org/ressource/jeu-commerce-alimentaire

³¹ www.alimenterre.org/ressource/pommes-discorde-jeu-pommique

³² www.alimenterre.org/ressource/trames-danimation-autour-film-manger-cest-sorcier

³³ www.alimenterre.org/ressource/dvd-pedagogique-nourrir-monde

- Jean-Louis Rastoin, Vers de nouveaux modèles d'organisation du Système agroalimentaire ? Approches stratégiques, 2006.
En ligne : www.msh-m.fr/IMG/nouveaux_modeles_d_organisation_du_systeme_agroalimentaire.pdf
- Louis Malassis, Les Trois Ages de L'alimentaire, 1996
En ligne : <https://dialnet.unirioja.es/descarga/articulo/3233983.pdf>
- Nicolas Bricas et al., « Agricultures et alimentations : des relations à repenser ? », Natures Sciences Sociétés 2013/1 (Vol. 21), p. 66-70.
En ligne : www.cairn.info/revue-natures-sciences-societes-2013-1-page-66.htm

Le contenu des documents produits pour la Campagne et le Festival ALIMENTERRE relève de la seule responsabilité du CFSI et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant la position de l'Agence Française de Développement, de la Fondation Daniel et Nina Carasso et de la Fondation Léa Nature Jardin Bio. Il n'engage pas le Comité de relecture et les experts qui l'ont amendé et que nous remercions : Claire Mangenot d'Artisans du Monde, Isabelle Duquesne du CFSI, Tata Yawo Ametoenyenou de l'Oadel, Timothée Morin de Kurioz, Thibaut Queguiner d'Élevages sans frontières et les membres du groupe thématique Agriculture et Souveraineté Alimentaire d'Ingénieurs sans frontières.